**Office notarial de Me Jacques-Marie LEULLIEUX**
**19 rue de la Gare 59170 CROIX**

# VENDEUR
# LISTE DES PIECES ET INFORMATIONS A FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UN COMPROMIS DE VENTE

## VENDEUR (S)

### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité ou carte de séjour de CHACUN
- Livret de famille (en cas de divorce : jugement de divorce) ou convention de PACS
- Si l'acquéreur est une SCI : Copie des statuts
- Adresse exacte de chacun :
  Numéro de téléphone : Email :

- Titre de propriété + si le bien est
  ° en copropriété : règlement de copropriété et modificatifs éventuels et appels de fonds du syndic
  ° en lotissement : cahier des charges et règlement de lotissement

- Dossier de diagnostic technique : (Superficie, Plomb, amiante, Gaz, Electricité et DPE) – **ATTENTION : voir avec un diagnostiqueur**
- Travaux de moins de 10 ans : liste des travaux, autorisation d'urbanisme (permis ou déclaration), déclaration d'achèvement des travaux, factures et attestation de responsabilité des entreprises

### Informations à fournir :

- Prix de vente
- Y-a-t-il du mobilier repris par l'acquéreur ? Dans l'affirmative, fournir la liste détaillée avec évaluation globale et évaluation article par article
- Y-a-t-il un dépôt de garantie versé par l'acquéreur (10% maximum du prix) ? Versement à prévoir dans les 10 jours de la signature du compromis de vente sur le compte de l'étude.
- L'immeuble est-il raccordé au tout à l'égout ?
- Y-a-t-il un contrat d'entretien sur l'immeuble ?
- Si appartement ou lot de copropriété : nom du syndic et coordonnées
- Si l'immeuble est loué : copie des baux en cours, état des lieux et cautionnements,

**Dès réception de tous les documents, le rendez-vous pour la signature du compromis pourra être fixé.**

**Avec tous nos remerciements et en restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.**

**Office notarial de Me Jacques-Marie LEULLIEUX**
**19 rue de la Gare 59170 CROIX**

# ACQUEREUR
# LISTE DES PIECES ET INFORMATIONS A FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UN COMPROMIS DE VENTE

## ACQUEREUR (S)

**Pièces à fournir :**

- Pièce d'identité ou carte de séjour de CHACUN
- Livret de famille (en cas de divorce : jugement de divorce) ou convention de PACS
- Si l'acquéreur est une SCI : Copie des statuts
- Adresse exacte de chacun :
  Numéro de téléphone : Email :

- **VIREMENT de 50 € à titre d'avance sur les frais de la vente à réaliser après la signature du compromis (cette somme sera déduite des frais dus au moment de la vente définitive).**

**Informations à fournir :**

- La vente est-elle conclue sous la condition suspensive d'un prêt ?
- La vente est-elle conclue sous la condition suspensive de la vente d'un bien par l'acquéreur ?
- Y-t-a-il un dépôt de garantie versé par l'acquéreur (10% maximum du prix) ? Versement à prévoir dans les 10 jours de la signature du compromis de vente.

**Dès réception de tous les documents, le rendez-vous pour la signature du compromis pourra être fixé.**

**Avec tous nos remerciements et en restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.**